



Stationlei 71 - 1800 Vilvoorde
 tel. 02 880 88 90
 info@aceg.be
 www.aceg.be



Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

Date: 31/10/2014

Inspecteur: Lorenzo Catuara

Installateur: ricciuti Lorenzo

N° TVA: -

N° C. Ident: 5919545042-53

Date vérification intern: 01/10/2014

Marque et type appareil de mesure: Fluke 1653B

N° série:: 2302011

Adresse de l'installation:

Rue Rue Winston Churchill
 Numéro 49/1/1
 Code postal 6180
 Commune courcelles
 Type appartement

Propriétaire:

Nom -
 Rue -
 Numéro -
 Code postal -
 Commune -

EAN : 54

N° compteur: : -

Type de contrôle:

Contrôle de conformité d'une nouvelle installation domestique selon les articles RGIE 270 et 86.

Distributeur: ORES

Tension: 1~230V

Liaison comp / tableau: 35 mm²

Protection Max: 40 A

Nombres tableaux: 1

Nombres circuits: 10

Prise de terre: Pen piquet RE: 4,2 Ω

Ri GEN: +500 MΩ

INTERRUPTEUR DIFFÉRENTIEL

IΔ	In	I _t	Type	Circuits protégés	Test	x 2,5
300 mA	40 A	22,5kA2s (3000A)	AC	10	ok	k
30 mA	40 A	22,5kA2s (3000A)	AC	5	ok	ok
mA	A					

DESCRIPTION INSTALLATION

Nombres circuits	Protection			Section	Nombres circuits	Protection			Section
	Curve	IN	P			Curve	IN	P	
voir plan				mm²					mm²
				mm²					mm²
				mm²					mm²
				mm²					mm²

Contrôle visuel (général)

BON PB

Contact direct

BON PB

Contact indirect

BON PB

Raccordement

BON PB

Schéma correct

BON PB

schéma en annexe par Aceg asbl

Liaisons équipotentiels

BON PB

pas d'application

en attente

Continuité

BON PB

Éclairage / machines

BON PB PA

REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

Neant

CONCLUSION

- L'installation électrique est conforme au RGIE. La prochaine visite périodique est à prévoir avant le 31/10/2039
- Les mesures nécessaires ont été prises afin de s'assurer que le différentiel, placé au début de l'installation soit sécurisé par plombage en amont et aval.
- Le schéma unifilaire et le schéma de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.
- L'installation électrique n'est pas conforme.. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les manquements constatés doivent être exécutés sans retard, et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.
- La visite de contrôle prévue par l'art 276bis du RGIE, doit avoir lieu au plus tard 18 mois après la date de l'acte de vente. Les coordonnées du nouveau propriétaire doivent nous parvenir après signature de l'acte de base. Si le recontrôle est effectué par un autre organisme, celui-ci est prié de nous en tenir informé suite à sa visite.

Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut être diffusé en copie.

Nombre annexe: 2

POUR LE DIRECTEUR TECHNIQUE ÉLECTRICITÉ

Lorenzo Catuara


Devoirs du propriétaire ou locataire dans les Installations soumises au AREI

- Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.
- Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.
- Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la direction Energie Gaz - Électricité du Service Public Fédéral concerné.

Qualité

- La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.
- Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

49/14/1

SCHEMAS D'IMPLANTATION

ADRESSE DE INSTALLATION

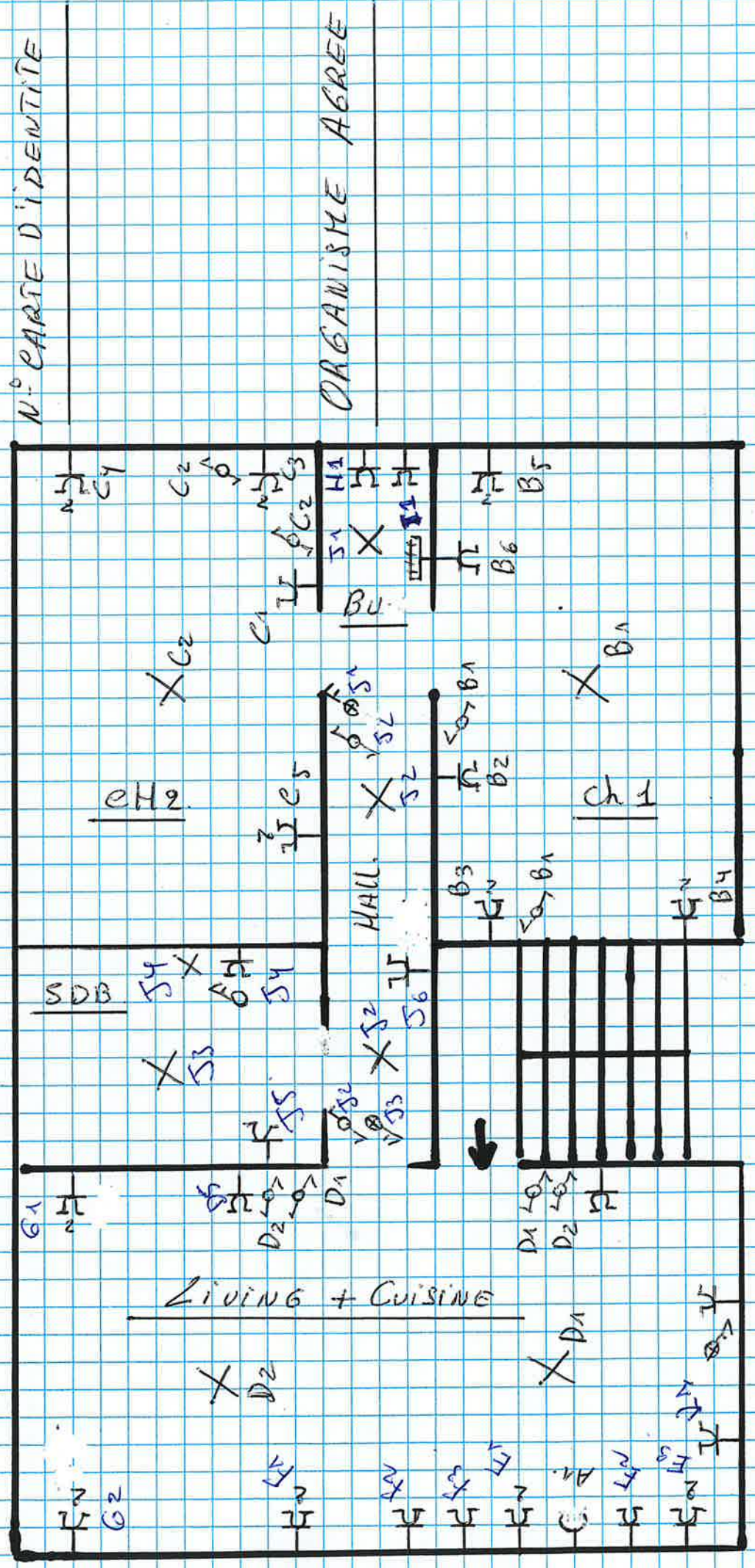
RUE WISTON CHOREM 49/14/1
6180 COURCELLES

PROPRIETAIRE

RICCIUTI CAPRARO
Rue Muzin n° 5/01A
6182 SOUVRET

INSTALLATEUR

RICCIUTI LORENZO
Rue de l'avenir n° 12
6182 SOUVRET



49/1/1

SCHEMAS

UNIFIKAIRE

ADRESSE DE CINSTALLATION.

Rue Wilson Churchill 49/1/A

6180 Courcelles.

PROPRIETAIRE

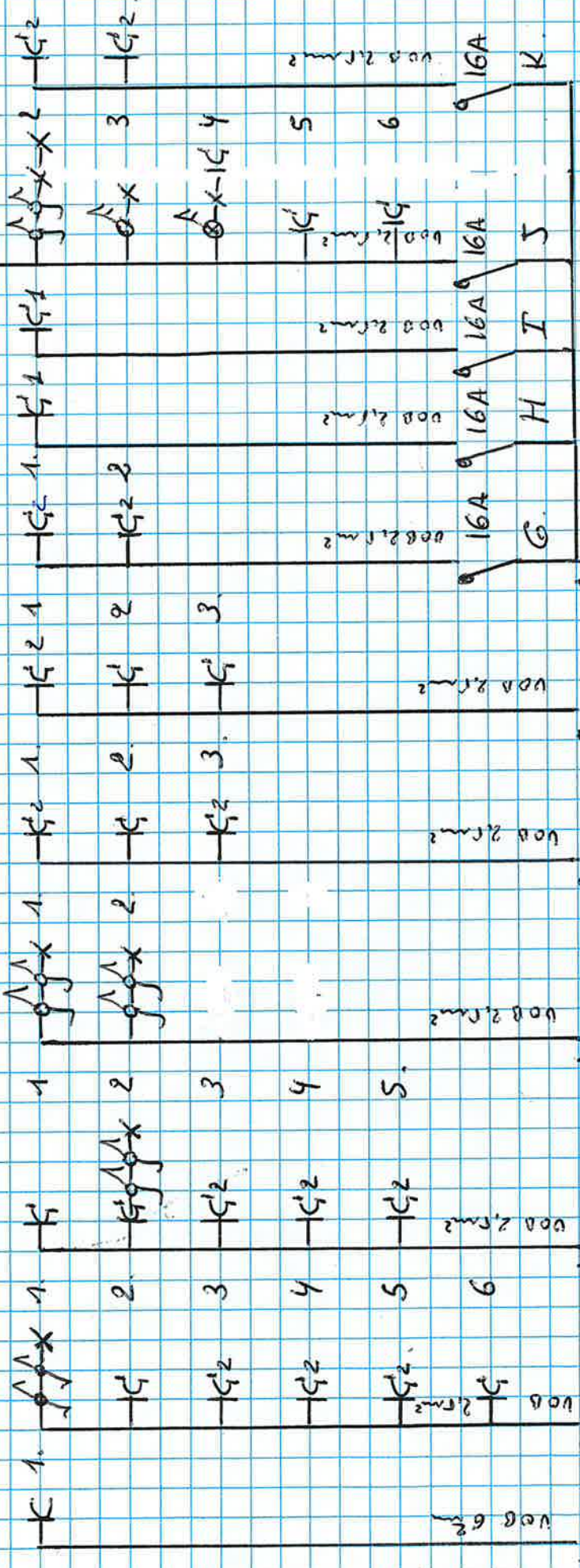
Ricciuti - CAPRARO - Ricciuti LORENZO.

Rue Puzin n°5/0/n. Rue Puzin n°5/0/n.

6182 Souvret. 6182 Souvret.

INSTALLATEUR

N° carte d'identité



ORGANISME AGREÉ

